



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal 23 MARS 2015

Le vingt-trois mars deux mille quinze à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Franck GUÉGUÉNIAT, Maire.

Présents :

Messieurs Jean DAIREAUX, Xavier DOSSEUR, Alain LEMENOREL, François BUSNEL, Christian GIRARD, Simon JARAIE, Jacky LEDEUIL, François VALLÉE.

Mesdames Marielle DIVIER, Sylviane LETELLIER, Marie CHAPUIS, Elisabeth JAMES, Anne-Gaëlle LEVERRIER, Julia LOUIS KATZ, Véronique MIKALEF-TOUDIC, Brigitte QUINIOU, Hélène ROSE.

Absents : Néant

Secrétaire de Séance : Madame Anne-Gaëlle LEVERRIER a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 mars 2015
Nombre des Conseillers Elus : 18
Conseillers Présents : 18
Conseillers Votants : 18

La séance est ouverte à 20h30

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal du dernier Conseil Municipal, aucune remarque n'étant émise, celui-ci est adopté à l'unanimité.

1 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET COMMUNAL - 2014

Après lecture du Compte Administratif – budget communal - 2014, Monsieur le Maire quitte la salle de Conseil et Madame CHAPUIS Marie, doyenne d'âge, procède au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le Compte Administratif budget communal - 2014 qui fait apparaître les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 1 088 457.94 €
- Déficit d'investissement : 53 505.36 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2 – VOTE DU COMPTE DE GESTION – BUDGET COMMUNAL - 2014

Les écritures du Compte Administratif - budget communal – 2014 étant conformes aux écritures du Compte de Gestion 2014, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le Compte de Gestion de la Trésorerie.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3 – AFFECTATION DU RÉSULTAT - BUDGET COMMUNAL

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif - budget communal - 2014, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, constatant que le Compte Administratif 2014 présente un excédent de 168 417.94 € en résultat d'exercice, le résultat de fonctionnement sera affecté comme suit :

- Résultat de l'exercice :	168 417.94 €
- Résultats antérieurs reportés :	920 039.25 €
- Résultat à affecter :	1 088 457.19 €
- Solde d'exécution d'investissement :	- 53 505.36 €
- Restes à réaliser dépenses :	38 000.00 €
- Restes à réaliser recettes :	0
- Besoin de financement :	91 505.36 €
- Affectation en réserve au 1068 :	91 505.36 €
- Report de fonctionnement en 002 :	996 951.36 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4 - VOTES DES TROIS TAXES :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter le taux des trois taxes communales :

- Taxe d'habitation :	11.27 %
- Taxe foncière propriétés bâties :	27.84 %
- Taxe foncière propriétés non bâties :	38.46 %

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF -BUDGET COMMUNAL- 2015

Monsieur le Maire donne lecture des subventions allouées aux associations et proposées par les Membres des Commissions Finances et Vie Associative, il précise que les membres des bureaux des différentes associations ne prendront pas part au vote :

- Association Sportive ASE :	1 500 €
- Association des Anciens Combattants :	800 €
- Crèche Molécule :	23 500 €
- Club des Anciens Jeunes :	800 €
▪ Madame Chapuis Marie ne prenant pas part au vote	
- Comité des Fêtes :	4 000 €
▪ Monsieur Ledeuil Jacky ne prenant pas part au vote	
- Croix de Guerre :	30 €
- Teriya KO :	100 €
▪ Monsieur Daireaux Jean ne prenant pas part au vote	
- Loisirs et Vacances :	16 000 €
▪ Mesdames Rose Hélène et Louis-Katz Julia ne prenant pas part au vote	
- OCCE Ecole maternelle :	3 100 €
- OCCE Ecole élémentaire :	3 450 €
- Association ANCRE :	100 €
- Association la Pomme Bleue :	100 €

Le montant total des subventions allouées s'élève à 53 480 €.

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de Budget Primitif 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le Budget Primitif - budget communal - 2015 suivant :

- Dépenses de fonctionnement : 2 166 750.00 €
- Recettes de fonctionnement : 2 166 750.00 €
- Dépenses d'investissement : 869 170.00 €
- Recettes d'investissement : 869 170.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET EAU - 2014

Le Conseil Municipal, après lecture du compte administratif et après en avoir délibéré, décide d'approuver le Compte Administratif – Budget Eau- 2014 qui fait apparaître les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 69 505.57 €
- Excédent d'investissement : 59 182.43 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, le maire n'ayant pas pris part au vote

7 - VOTE DU COMPTE DE GESTION – BUDGET EAU - 2014

Les écritures du Compte Administratif 2014 étant conformes à celles du Compte de Gestion 2014, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le Compte de Gestion de la Trésorerie pour l'année 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8 - AFFECTATION DU RÉSULTAT –BUDGET EAU-

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif – Budget Eau -, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, constatant que le Compte Administratif 2014 présente un excédent de fonctionnement de 3 413.82 € en résultat d'exercice, le résultat de fonctionnement sera affecté comme suit :

○ Résultat de l'exercice :	3 413.82 €
○ Résultats antérieurs reportés :	66 505.57 €
○ Résultats à affecter :	69 919.39 €
○ Solde d'exécution d'investissement :	59 182.43 €
○ Besoin de financement :	0
○ Affectation en réserve au 1068 :	0
○ Report de fonctionnement au 002 :	69 919.39 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF BUDGET EAU 2015

Monsieur le Maire donne lecture du Budget Primitif Budget Eau, le Compte Administratif 2014 fait apparaître un excédent de 69 919.39 € à la section de fonctionnement ainsi qu'un excédent de 59 182.43 € à la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le Budget Primitif – budget Eau-2015 suivant :

-	Dépenses de fonctionnement :	136 000.00 €
-	Recettes de fonctionnement :	136 000.00 €
-	Dépenses d'investissement :	88 734.00 €
-	Recettes d'investissement :	88 734.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

10 – QUESTIONS DIVERSES

La chasse à l'œuf aura lieu le 05 avril 2015.

*L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 23h00*

- **Délibération n° 07-2015** : Vote du compte administratif 2014- commune
- **Délibération n° 08-2015** : Vote du compte de gestion 2014- commune
- **Délibération n° 09-2015** : Affectation de résultats - commune
- **Délibération n° 10-2015** : Vote des trois taxes 2015
- **Délibération n° 11-2015** : Vote du budget primitif 2015 - commune
- **Délibération n° 12-2015** : Vote du compte administratif 2014-Eau
- **Délibération n° 13-2015** : Vote du compte de gestion 2014 - Eau
- **Délibération n° 14-2015** : Affectation de résultats - Eau
- **Délibération n° 15-2015** : Vote du budget primitif 2015 – Eau
- **Délibération n° 16-2015** : Questions diverses

François BUSNEL		Elisabeth JAMES		Véronique MIKALEF-TOUDIC	
Marie CHAPUIS		Simon JARAIE		Brigitte QUINIOU	
Jean DAIREAUX		Jacky LEDEUIL		Hélène ROSE	
Marielle DIVIER		Alain LEMÉNOREL		François VALLÉE	
Xavier DOSSEUR		Sylviane LETELLIER			
Christian GIRARD		Anne-Gaëlle LEVERRIER			
Franck GUÉGUÉNIAT		Julia LOUIS KATZ			